



Revue
jésuites

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

68 N° 7 1946

Saint Antoine de Padoue, docteur de l'Eglise

B. DE GAIFFIER (s.j.)

p. 831 - 833

<https://www.nrt.be/fr/articles/saint-antoine-de-padoue-docteur-de-l-eglise-3750>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

SAINT ANTOINE DE PADOUE, DOCTEUR DE L'EGLISE

La proclamation solennelle de saint Antoine de Padoue comme docteur de l'Eglise (1) a peut-être surpris le grand public, qui ne connaît guère le célèbre franciscain que comme apôtre et thaumaturge. Plus d'un s'est demandé quels étaient les titres de saint Antoine à recevoir des honneurs réservés exclusivement aux saints qui ont brillé par l'éclat de leur science et de leur doctrine. En fait, depuis longtemps, le Saint-Siège était sollicité d'inscrire saint Antoine parmi les docteurs ; lors du septième centenaire de la mort (1231) et de la canonisation du saint (1232), ces sollicitations se firent à la fois plus nombreuses et plus pressantes. Le pape Pie XI qui, dans sa lettre du 1^{er} mars 1931 (2) à l'évêque de Padoue, exalte la sagesse du célèbre thaumaturge (3) ne crut pas cependant pouvoir accéder immédiatement aux requêtes dont il était l'objet, souhaitant que des travaux historiques missent en lumière les titres de saint Antoine à être honoré comme docteur de l'Eglise. Il suffit de parcourir l'abondante littérature antonienne publiée entre 1930 et 1944 (4) pour se rendre compte que toutes les branches de l'Ordre de saint François, et plus particulièrement les Mineurs, rivalisèrent de zèle pour justifier les démarches entreprises près du Siège Apostolique. Il ne peut être question ici de faire l'inventaire de cette surabondante production, de qualité du reste fort diverse. Nous citerons seulement quelques noms.

Un des principaux promoteurs de la cause fut un belge, le P. Jacques Heerinx (5) (mort le 24 mars 1937), qui était professeur d'ascétique et de mystique au collège international des Frères Mineurs à Rome. Dans une série d'articles il s'efforça de dégager la doctrine théologique des œuvres de saint Antoine (6). Comme on le sait, à l'heure actuelle, des nombreux écrits attribués au saint, la critique n'en retient qu'un, à savoir les *Sermones dominicales et in solemnitatibus sanctorum* (7). Dans ces sermons, le P. Heerinx a puisé les traits principaux de la doctrine du nouveau docteur. Comme il fallait s'y attendre, on ne découvre pas, dans ce sermonnaire destiné avant tout à des fins moralisatrices, un tout organique et systématique. Ce qui frappe immé-

(1) Lettre apostolique du 16 janvier 1946 (*Acta Apostolicae Sedis*, t. XXXVIII, 1946, pp. 200-204).

(2) *Ibid.*, t. XXIII, pp. 71-80.

(3) « sed divinam illam, quam e diuturna sacrarum Litterarum lectione suxerat sapientiam, studiosè diligenterque inlustrabat » (*ibid.*, p. 78).

(4) Voir par exemple les listes bibliographiques publiées dans les *Collectanea Franciscana*, t. V (1935), pp. 484-492 ; t. VIII (1938), pp. 119-133 ; t. XI (1941), pp. 128-137.

(5) *Acta Ordinis Fratrum Minorum*, t. LVI (1937), pp. 160, 190-191.

(6) Voici les principaux : *Antonius Patavinus auctor mysticus*, dans *Antonianum*, t. VII (1932), pp. 39-76, 167-200 ; *De Sermonibus dominicalibus et in festivitibus S. Antonii Patavini*, *ibid.*, t. IX (1934), pp. 3-36 ; *Les sources de la théologie mystique de saint Antoine de Padoue*, dans *Revue d'ascétique et de mystique*, t. XIII (1932), pp. 225-256 ; *La mistica di S. Antonio di Padova*, dans *Studi franciscani*, t. XXX (1933), pp. 39-60.

(7) La meilleure édition, mais qui n'est pas parfaite, est celle de A. M. Locatelli (Padoue, 1895-1903), qui a été complétée par J. Munaron, J. Perin, M. Scremini (Padoue, 1903-1911). Cfr Fr. Van Ortoy, *Les « Sermones dominicales » de saint Antoine de Padoue*, dans *Analecta Bollandiana*, t. XXX (1911), pp. 306-315. Il est assez surprenant que, dans un article des *Acta Ordinis Fratrum Minorum*, intitulé *Summarium rationum ob quas S. Antonius de Padua dignus putatur cui titulus et honores Doctoris Ecclesiae deferantur* et qui émane d'une *postulatione generali* de l'Ordre (t. LII, 1933, pp. 153-160), on attribue à saint Antoine, outre les *Sermones*, sept ouvrages et que l'on ajoute : « Nec desunt qui Antonio nostro attribuant pervulgatissimum quoque librum *De Imitatione Christi* inscriptum ». N'est-ce pas affaiblir une cause que de la défendre avec des arguments de ce genre ?

diatement, ce sont les innombrables citations de l'Ecriture et la manière de les exploiter. Le prédicateur se réfère aux deux Testaments non pas pour expliquer le sens littéral, mais le sens allégorique, dont il tire des applications morales et religieuses. Cette méthode peut nous paraître artificielle et même décevante ; elle nous rappelle qu'Antoine partageait le goût de son époque pour les allégories les plus subtiles. Le sermonnaire témoigne d'une étonnante familiarité avec la Bible et justifie cette formule, à première vue hyperbolique, que nous lisons dans un ancien martyrologe : *Hic (Antonius) memoria pro codicibus utebatur, ut a Summo Pontifice Gregorio IX Arca Testamenti peculiari nomine vocaretur* (8). Grégoire IX avait décerné en effet à saint Antoine au moment de la canonisation les titres de *Arca Testamenti* et *Sacrum scripturarum scrinium*.

Un autre écrivain, bien connu dans le monde des franciscanisans, le P. D. Scaramuzzi, a réuni en un important volume tous les arguments susceptibles de promouvoir les titres doctrinaux de saint Antoine (9). Il étudie successivement : Œuvres authentiques du saint ; jugements des contemporains et de la postérité sur la doctrine de saint Antoine ; la doctrine de saint Antoine et les Souverains Pontifes ; saint Antoine célébré comme docteur dans la liturgie (offices, messes, martyrologes) et les œuvres d'art. Dans ce chapitre il montre que, de temps immémorial, saint Antoine a été invoqué comme docteur. Ensuite l'auteur groupe, sous les titres des différents traités qui constituent l'ensemble de la théologie, les passages les plus caractéristiques des *sermones* de manière à permettre au lecteur d'entrevoir les grandes lignes de la doctrine du saint. Disons en passant que cette disposition peut donner le change : saint Antoine n'a pas élaboré une théologie systématique et il a vécu à une époque où les premières sommes théologiques venaient seulement de paraître et où le grand travail de saint Thomas n'avait pas encore vu le jour.

De tous les arguments qui ont été rassemblés en vue de soutenir les titres de saint Antoine aux honneurs du doctorat, le principal est l'argument connu en théologie sous le nom d'*Argumentum ex traditione*. Dès le lendemain de la mort du grand prédicateur, on loua à l'envi sa science et le pape Grégoire IX, en terminant la cérémonie de la canonisation, n'hésita pas à entonner l'antienne : *O doctor optime, Ecclesiae sanctae lumen, beate Antoni, divinae legis amator, deprecare pro nobis Filium Dei* (10). Ce fait eut, semble-t-il, un grand retentissement et le plus souvent, tant dans l'ordre franciscain que dans certains diocèses, c'est la messe des docteurs de l'Eglise qui se lisait le jour de la fête du saint (11). L'iconographie renforce aussi singulièrement l'argument tiré de la tradition. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail : le bel ouvrage du P. Beda Kleinschmidt, *Antonius von Padua in Leben und Kunst, Kult und Volkstum* (Düsseldorf, 1931) (12) offre sur ce sujet un splendide ensemble. Nous signalons toutefois un tableau particulièrement évo-

(8) *Acta Sanctorum Iunii*, t. VI, p. 334. Au sujet des martyrologes, l'article de la Postulation générale de l'Ordre, que nous venons de citer, écrit : « Quod vero de Breviario et Missali dictum est, idem de Martyrologiis dicendum, in quibus S. Antonius tanquam Doctor commemoratur » (p. 160) et l'auteur anonyme énumère ensuite quelques martyrologes. En fait, ces notices martyrologiques louent la doctrine du saint, mais ne lui confèrent pas explicitement le titre de docteur.

(9) *La Figura intellettuale di S. Antonio di Padova. I suoi scritti. La sua dottrina*, Rome, 1934.

(10) L. de Kerval, *Sancti Antonii de Padua vitae duae quarum altera hucusque inedita* (Paris, 1904), p. 235 (Collection d'Études et de documents, t. V).

(11) Cfr D. Scaramuzzi, *op. cit.*, pp. 86-107.

(12) La luxueuse publication imprimée à l'occasion du centenaire par les Mineurs conventuels : *Il Santo (Padoue, 1930-1934) constitue, surtout pour l'iconographie, une contribution de grand intérêt.*

cateur : celui de Lazzaro Sebastiani ou Bastiani (1430-1512), conservé à l'Académie des Beaux-Arts de Venise ⁽¹³⁾. On y voit saint Antoine juché sur un arbre, un livre dans la main gauche. Il enseigne deux personnages assis à ses pieds : saint Bonaventure, le premier docteur de l'Ordre de saint François, et le Bienheureux Luc Belludi (vers 1200-1285), disciple de saint Antoine. Comme on l'a fait remarquer, ce tableau, à lui seul, témoigne de la haute estime dans laquelle on tenait la science de saint Antoine. N'était-il pas le premier lecteur en théologie de la grande famille franciscaine, et le saint Fondateur ne l'avait-il pas chargé d'enseigner la théologie à ses disciples, comme en fait foi la brève lettre qu'il aurait adressée à Antoine : *Antonio episcopo meo, Frater Franciscus salutem. Placet mihi quod sacram theologiam legas, fratribus, dummodo inter huiusmodi studium sanctae orationis et devotionis spiritum non extinguas, sicut Regula continetur* ⁽¹⁴⁾.

Le Bref, par lequel Pie XII a conféré le doctorat à saint Antoine, met particulièrement en lumière cet argument de la tradition et souligne que de temps immémorial saint Antoine était vénéré comme une lumière de son Ordre et de l'Eglise. Qu'on en juge plutôt d'après le résumé que voici : Après quelques données biographiques, le Pape cite la lettre de saint François que nous venons de transcrire et rappelle qu'Antoine fut professeur à Bologne, à Montpellier et à Toulouse. Plusieurs fois le Christ sous forme d'un enfant aurait apparu au jeune professeur pour l'encourager et l'éclairer ⁽¹⁵⁾. Le document pontifical loue les *sermones* ⁽¹⁶⁾ et la connaissance de la Bible qu'ils révèlent : *iure meritoque « Doctoris Evangelici » nomine dignus apparet*. Le Bref groupe ensuite quelques appréciations des Souverains Pontifes au sujet de la doctrine de saint Antoine : lettre de Sixte IV (12 mars 1472), de Sixte V (14 janvier 1586), de Pie XI (1^{er} mars 1931) et enfin de Grégoire IX qui, ainsi que nous venons de le dire, canonisa saint Antoine et l'invoqua comme docteur. Faisant allusion aux multiples suppliques adressées au Saint-Siège, surtout à l'occasion du VII^e centenaire de la mort et de la canonisation, le pape décide de déclarer Docteur de l'Eglise le glorieux apôtre portugais.

B. DE GAIFFIER, S. I.

(13) Ce tableau a été souvent reproduit : voir par exemple B. Kleinschmidt, *op. cit.*, p. 144. Il n'est pas rare de rencontrer, dans l'iconographie de saint Antoine, des œuvres où il figure assis sur un noyer, prêchant à la foule. Le tableau de Sebastiani a surtout ceci de caractéristique de représenter saint Antoine comme le maître du grand docteur saint Bonaventure.

(14) Sur l'authenticité de cette lettre on a beaucoup écrit. H. Boehmer et, après lui, Fr. Wiegand l'ont placée parmi les *dubia* dans les écrits de saint François (*Analekten zur Geschichte des Franciscus von Assisi*, Tubingue, 1930, p. 48, dans la *Sammlung ausgewählter Kirchen- und Dogmengeschichtlicher Quellschriften*, N.F., n° 4). La seconde *Vie de saint François* par Thomas de Celano fait allusion à cette lettre : « *Et beato Antonio cum semet scriberet, sic poni fecit in principio litterae : « Fratri Antonio episcopo meo »* » (*Analecta Franciscana*, t. X, 1921-1941, p. 225). Dans son livre (*The Sources for the Life of S. Francis of Assisi*, Manchester, 1940, pp. 13, 22), John R. H. Moorman accepte l'authenticité de la lettre, au sujet de laquelle il dit : « *It is perhaps the most interesting of all the letters because it deals with a development in the Order of some importance* » (p. 22). A propos du rôle de saint Antoine comme professeur dans l'Ordre franciscain, on peut lire : Hilarin de Lucerne, O.F.M.Cap., *Histoire des études dans l'Ordre de saint François* (Paris, 1908), pp. 139-158.

(15) Ce trait apparaît dans un livre de miracles du XIV^e siècle ; voir B. Kleinschmidt, *op. cit.*, pp. 74, 102-104. Dans l'iconographie, où il devait devenir si populaire, on ne le rencontre qu'à partir du XV^e siècle. Voir aussi Fernando de Mendoza, O.M.Cap., *San Antonio con el niño Jesús en el arte español*, dans *Collectanea Franciscana*, t. VI (1936), pp. 177-191.

(16) Notons que c'est le seul écrit qui est cité par le document pontifical, l'authenticité des autres œuvres étant, comme nous l'avons dit, fort suspecte.